



N° de résolution
ou annotation

2020-04-63

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire qui s'est tenue à huis clos en conférence web le 6 avril 2020 à 20h30, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : M. le maire Léo Plourde, mesdames Chantal Mainville et Marie-Ève Garand, conseillères, ainsi que messieurs Rodrigue Morneau, Fernand Landry, Réjean Lévesque et Marcel Mainville conseillers.

Était également présente, Mme Marie-Ève Isabelle, directrice générale par intérim.

1.0 Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20h29, sous la présidence de M. Léo Plourde, maire.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à la majorité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point "sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Présentation états financiers 2019;
- 4.0 Période de questions ;
- 5.0 Adoption du procès-verbal du 9 mars 2020
- 6.0 Correspondance ;
- 7.0 Trésorerie;
 - 7.1 Dépenses de mars 2020;
- 8.0 Situation COVID-19;
 - 8.1 Action prise envers la Coopérative de solidarité de Roquemaure;
- 9.0 Rapport des comités;
- 10.0 Ressources humaines :
 - 10.1 Début travail inspecteur ;
 - 10.2 Entente intermunicipal formation inspecteur municipal ;
 - 10.3 Fermeture du bureau municipal ;
 - 10.4 Poste aide-journalier ;
- 11.0 Taxes municipales ;
 - 11.1 Avis de motion et présentation projet règlement # 201 modifiant le règlement #199 taxation et tarification 2020 (modification article 11) ;
 - 11.2 Résolution pour fixer le taux d'intérêts annuelles des taxes ;
- 12.0 Avis de motion et présentation du projet de règlement délégation de pouvoir # 202;
- 13.0 Avis de motion et présentation du projet de règlement d'interdiction de faire des brûlages domestiques sur le territoire de la municipalité # 203 ;
- 14.0 Demande de permis de gestion de la faune - Démantèlement de barrage de castor;
- 15.0 Demande Éric Leclerc pompier volontaire ;
- 16.0 PRIMEAU (assainissement des eaux usées)
- 17.0 16.1 Entente FQM pour la réalisation de l'appel d'offre pour le programme PRIMEAU ;
- 18.0 RIRL information avancement dossier ;
 - L'appel d'offre est sur le SEAO
 - Ouverture des soumissions le 27 avril à 14h00
- 19.0 Camping ;
 - 19.1 Nomination d'un représentant du comité camping ;
 - 19.2 Achat rôtissoire poulet COOP (900\$);
- 20.0 Entente avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge;
- 21.0 Ventes pour non-paiement de taxes ;
- 22.0 Période de questions;
- 23.0 Sujets divers;
- 24.0 Levée de la séance.



N° de résolution
ou annotation

2020-04-64

3.0 Présentation des états financiers 2019 ;

Dans l'attente de la connexion de M. Daniel Tétreault à notre réunion pour la présentation du rapport financier 2019, le conseil poursuit la réunion avec les points suivants de l'ordre du jour.

4.0 Période de questions;

N'ayant aucun public, la réunion étant par vidéoconférence, il n'y aura donc pas de période de questions.

5.0 Adoption du procès-verbal du 9 mars 2020;

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal du 9 mars 2020, sa lecture en est dispensée.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Garand, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

6.0 Correspondance ;

Mme Marie-Ève Isabelle, directrice générale par intérim fait état de la correspondance.

7.0 Trésorerie ;

7.1 Dépenses de Mars ;

ATTENDU QUE LE conseil a pris connaissance des comptes à payer ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

Pour la municipalité :

Liste des comptes à payer de mars et début avril 2020 au montant de :
21 519.34 \$

Pour le camping municipal :

Liste des comptes à payer de mars et début avril 2020 au montant de :
5 056.58 \$

Salaires nets - mars 2020 : 5 662.70 \$

3.0 Présentation des états financiers 2019;

M. Daniel Tétreault, comptable, ayant réussi à se connecter à notre conférence web, nous revenons au point 3 pour la présentation des états financiers 2019.

ATTENDU QUE la firme Daniel Tétreault CPA Inc. a été mandatée par la municipalité afin de faire la vérification des livres et de dresser les états financiers pour l'année 2019 en vertu de la résolution 2019-10-213.

ATTENDU QUE la vérification des livres est complétée, M. Daniel Tétreault est présent afin de faire la présentation d'un extrait du rapport financier de l'année 2019.

Après les diverses interventions des élus concernant le rapport financier, M. Tétreault quitte la réunion.



N° de résolution
ou annotation

Le conseil poursuit sa réunion au point où il en était rendu.

Dans l'incapacité de se reconnecter M. Fernand Landry était absent pour le reste de la réunion.

8.0 Situation COVID-19;

8.1 Action prise envers la Coopérative de solidarité de Roquemaure;

ATTENDU la situation de confinement actuelle que le Québec vit, confinement qui pourrait aller jusqu'à la fermeture des accès aux municipalités ou à en restreindre la circulation;

ATTENDU notre situation géographique, les plus proches épicerie accessibles à nos citoyens étant situées à plus de 25 km;

ATTENDU la population plus âgée de notre municipalité, population confinée obligatoirement dans leur logement;

ATTENDU QUE l'accès aux produits essentiels de base qui est fourni par la Coopérative de Solidarité Dépanneur de Roquemaure, l'est à des volumes moindres;

ATTENDU qu'il semble quand même y avoir une pénurie de certains produits de base au dépanneur;

EN CONSÉQUENCE, il est demandé à la directrice générale de s'informer auprès du conseil d'administration de la Coopérative et de la gérante, à savoir s'ils ont besoin de plus de liquidités pour augmenter leur inventaire. Nous entérinerons la décision prise par M. le Maire à l'effet de faire un prêt de 5 000. \$ ou plus (selon la réponse reçue) prêt sans intérêt, au dépanneur afin de lui permettre de faire l'achat de plus de produits périssables et non périssables et ainsi s'assurer que notre population pourra s'approvisionner en nourriture si des confinements plus restrictifs étaient imposés par notre gouvernement.

9.0 Rapport des comités ;

10.0 Ressources humaines;

10.1 Début travail inspecteur municipal;

Étant donné que la majorité des activités économiques sont en arrêt partout, le conseil municipal décide donc de reporter à plus tard le retour au travail de notre inspecteur municipal.

10.2 Entente intermunicipale formation inspecteur municipal ;

Reporté à l'ajournement

10.3 Fermeture bureau municipal ;

Reporté à l'ajournement

10.4 Poste aide-journalier;

ATTENDU QUE la municipalité de Roquemaure a reçu la candidature de M. Clément Bécharde pour le poste à temps partiel d'aide-journalier;



2020-04-66

N° de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE la municipalité a étudié la candidature de M. Béchard;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marie-Ève Garand, secondé par M. Réjean Lévesque et résolu à la majorité d'accepter la candidature de M. Clément Béchard pour le poste d'aide-journalier. Une entente de service sera préparée afin d'établir les conditions d'embauche et sera présentée à M. Béchard.

11.0 Taxes municipales ;

11.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement # 201 modifiant le règlement #199 taxation et tarification 2020 (modification article 11) ;

Un avis de motion est donné par Mme Marie-Ève Garand à l'effet de modifier l'article 11 de notre règlement 199 Taxation et tarification 2020 et la présentation du projet de règlement no 201 est faite par Mme Marie-Ève Isabelle, directrice générale par intérim.

11.2 Résolution pour fixer le taux d'intérêt annuelles des taxes ;

ATTENDU QUE l'article 981 du Code Municipal du Québec autorise la municipalité de Roquemaure à décréter par résolution un taux d'intérêt différent de celui prévu par règlement, et ce, à toutes les fois qu'il le juge opportun;

ATTENDU QUE la situation financière de plusieurs citoyens et citoyennes pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et des consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Eve Garand, secondée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité, des conseillers présents, que le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la Municipalité de Roquemaure pour les taxes municipales 2020, pour les versements du 20 mars, 4 mai et 18 juin est établi à 0% par année, et ce jusqu'au 6 juillet 2020. Les intérêts continueront de s'appliquer pour les arrérages de taxes 2019 et antérieures.

12.0 Ajournement.

ATTENDU QUE le conseil municipal éprouve des difficultés avec l'application web Zoom pour la conférence actuelle et que nous ferons l'achat d'un forfait annuel ZOOM, afin de permettre la tenue des séances sans la limite de temps de 40 minutes imposée avec l'utilisation gratuite de Zoom.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Chantal Mainville de procéder à l'ajournement de la réunion à mardi le 7 mars à 20h00.

ADOPTÉ.

2020-04-67

2020-04-68

Marie-Ève Isabelle
Directrice générale par intérim

Léo Plourde
Maire



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire et qui s'est tenue à huis clos en conférence web le 7 avril 2020 à 20h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : M. le maire Léo Plourde, mesdames Chantal Mainville et Marie-Ève Garand, conseillères, ainsi que messieurs Réjean Lévesque et Marcel Mainville conseillers.

Était également présente, Mme Marie-Ève Isabelle, directrice générale par intérim.

Étaient absents : Messieurs Rodrigue Morneau et Fernand Landry.

Ouverture de la séance ajournée

Comme tous les membres du conseil étaient présents lors de l'ajournement le 6 avril dernier, ces derniers n'ont pas reçu d'avis spécial pour la séance. Les modalités prévues à la Loi étant respectées, la séance débute à 20h11, présidée par M. Léo Plourde, maire.

10.1 Entente intermunicipale formation inspecteur municipal ;

ATTENDU QUE l'entente intermunicipale pour la formation de l'inspecteur municipal est arrivée à échéance;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite poursuivre cette entente puisqu'elle comporte plusieurs avantages pour notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente 2020 pour une durée indéterminée, selon les besoins de la municipalité.

10.2 Fermeture du bureau municipal ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a instauré une période de confinement obligatoire dû à la maladie COVID-19 aux entreprises jugées non essentielles;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge essentiel de protéger sa population ainsi que ses employés de cette contamination;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marie-Eve Garand, secondée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de fermer le bureau municipal au public pour la durée du confinement.

12.0 Avis de motion et présentation du projet de règlement délégation de pouvoir # 202;

Avis de motion et présentation donnés par : M. Marcel Mainville.

Une copie du projet de règlement sera affichée à la Coopérative de solidarité de Roquemaure, sur le site internet de la municipalité ainsi que sur la page Facebook de la municipalité.

2020-04-69

2020-04-70



N° de résolution
ou annotation

2020-04-71

13.0 Avis de motion et présentation du projet de règlement d'interdiction de faire des brûlages domestiques sur le territoire de la municipalité # 203 ;

Avis de motion et présentation donnés par : Mme Chantal Mainville.

Une copie du projet de règlement sera affichée à la Coopérative de solidarité de Roquemaure, sur le site internet de la municipalité ainsi que sur la page Facebook de la municipalité.

14.0 Demande permis de gestion de la faune – Démantèlement de barrage de castor ;

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité de demander un permis au ministère de la faune pour la gestion des castors nuisibles.

15.0 Demande de Éric Leclerc, pompier volontaire;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de M. Éric Leclerc concernant le versement d'un salaire pour les tâches effectuées comme pompier volontaire;

ATTENDU QUE la municipalité a envoyé une lettre à M. Leclerc stipulant que cette demande doit être faite par la brigade des pompiers volontaires de Roquemaure pour assurer l'équité envers tous les membres de la brigade;

À la suite de l'envoi de cette lettre à M. Leclerc pour répondre à sa demande salariale, M. Leclerc a décidé de mettre fin à son engagement comme pompier volontaire.

16.0 PRIMEAU (assainissement des eaux usées);

16.1 Entente FQM pour la réalisation de l'appel d'offre pour le programme PRIMEAU ;

ATTENDU QUE la municipalité avait engagé M. Carron de la M.R.C pour la production de cet appel d'offre ;

ATTENDU QU'après avoir envoyé l'appel d'offre à M. Dorvil du MAMH pour vérification, celui-ci n'est pas satisfait du document et nous demande de faire affaire avec la FQM ;

ATTENDU QUE le conseil municipal aimerait avoir des explications sur ce qui doit être modifié à l'appel d'offre ;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Mme Marie-Eve Garand, secondé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité de demander à la directrice générale par intérim d'envoyer une lettre à M. Dorvil pour savoir ce que l'on doit modifier à notre appel d'offre pour que celui-ci soit conforme à ses exigences.

2020-04-72

17.0 RIRL (information sur l'avancement du dossier) ;

- L'appel d'offre est présentement sur le SEAO;
- L'ouverture des soumissions se fera lundi 27 avril 2020 à 14h00;



N° de résolution
ou annotation

2020-04-73

18.0 Camping ;

18.1 Nomination d'un représentant du comité camping;

ATTENDU QUE M. Fernand Landry se retire de son poste de représentant du comité camping ;

ATTENDU QUE M. Marcel Mainville s'est proposé pour remplacer M. Fernand Landry sur ce comité ;

ATTENDU QUE Mme Marie-Eve Garand se propose pour assister M. Marcel Mainville et le remplacer dans ses fonctions lors de ses vacances annuelles ;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Mme Chantal Mainville, secondée par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité de mandater M. Marcel Mainville comme représentant de la municipalité sur le comité du camping municipal.

18.2 Achat de la rôtissoire de la Coop ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de la gérante du camping municipal pour l'achat d'une rôtissoire à poulet pour le restaurant du camping;

ATTENDU QUE la Coopérative de Solidarité Dépanneur de Roquemaure souhaite se départir de leur rôtissoire à poulet puisque ceux-ci ne l'utilisent plus;

ATTENDU QUE la Coopérative de Solidarité Dépanneur de Roquemaure nous offre de nous vendre leur rôtissoire au montant de 900\$ plus taxes;

2020-04-74

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de la rôtissoire à poulet au montant de 900\$ plus taxes pour le restaurant du camping municipal.

19.0 Entente avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge ;

ATTENDU QUE l'entente avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge est échue ;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite garder une main sur les actions à prendre en cas de sinistre ;

2020-04-75

EN CONSEQUENCE il est proposé par M. Marcel Mainville, secondé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité de renouveler l'entente avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge en demandant un soutien bénévole de leur part pour tous les services.

20.0 Ventes pour non-paiement de taxes;

2020-04-76

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de poursuivre les procédures de ventes pour non-



N° de résolution
ou annotation

2020-04-77

paiement de taxes. Par contre la municipalité de Roquemaure ne souhaite pas devenir acquéreur de ces terrains.

21.0 Période de questions;

N'ayant aucun public, la réunion étant par vidéoconférence, il n'y aura donc pas de période de questions.

22.0 Sujets divers ;

22.1 Achat d'un forfait annuel ZOOM;

ATTENDU QUE la version ZOOM, sans frais, limite ces vidéo conférences à 40 minutes ;

ATTENDU QUE les rencontres du conseil dépassent largement cette limite de temps ;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale par intérim à faire l'achat d'un forfait annuel ZOOM au montant de 200\$ taxes incluses.

22.2 Adoption rapport financier 2019 ;

ATTENDU QUE la firme Daniel Tétreault CPA Inc. a été mandatée par la municipalité afin de faire la vérification des livres et de dresser les états financiers pour l'année 2019 en vertu de la résolution 2019-10-213.

ATTENDU QUE la vérification des livres est complétée et que M. Daniel Tétreault a fait la présentation d'un extrait du rapport financier de l'année 2019 le 6 avril 2020 aux élus municipaux.

2020-04-78

EN CONSEQUENCE il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier 2019, tel que préparé par la firme.

22.3 Correctif au bordereau de dépenses du mois d'avril ;

2020-04-79

Il est proposé par Mme Marie-Eve Garand, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter la dépense de 60.72\$ pour les frais de déplacement de la directrice générale par intérim pour la municipalité, ce qui fait un montant de dépenses de 21 580.06 \$ pour le mois de mars 2020.

22.4 Report du dernier versement 2020 camping municipal ;

ATTENDU la demande faite par nos campeurs saisonniers dont la situation financière pourrait devenir précaire en raison de la COVID-19 ;

ATTENDU QU'il y a possibilité que l'ouverture du camping soit retardée, ou même annulée, dû à la situation causée par la COVID-19;

2020-04-80

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de reporter le versement dû pour le 1^{er} mai au 6 juillet sans intérêt. La situation sera réétudiée lors de la session de juillet.



N° de résolution
ou annotation

23.0 Levée de la séance ;

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Réjean Lévesque propose la levée de la séance, secondé par M. Marcel Mainville.

ADOPTÉ.

Marie-Ève Isabelle
Directrice générale par intérim

Léo Plourde
Maire



N° de résolution
ou annotation

2020-04-81
Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Réjean Lévesque propose la
levée de la séance, secondé par M. Marcel Mainville.

ADOPTÉ:

23.0 Levée de la séance.

Marie-Ève Isabelle
Directrice générale par intérim

Léo Plourde
Maire
